

Motion des enseignants du collège Paul Verlaine de St Nicolas les Arras le 04 février 2010.

L'Académie de Lille a connu depuis 2002, 4800 suppressions de postes, 600 supplémentaires sont annoncées dans le 2nd degré cette année, ceci dans une académie défavorisée au plan socio- économique et donc au plan de la réussite scolaire. L'argument de la baisse démographique n'est pas recevable puisque cette année les chiffres sont stables.

Dans ce cadre, notre établissement perd une division, soit 27 heures en moins. Nos effectifs sont estimés à 563 élèves pour la rentrée 2010 ; nous en avons actuellement 594. Cette baisse prévue de 31 élèves ne nous semble pas réaliste.

Nous pensons que les effectifs maximum de 27 enfants par division en 6^e et de 28 sur les autres niveaux sont trop élevés pour nous permettre d'assurer un enseignement dans des conditions correctes, notamment pour les élèves qui éprouvent des difficultés. Le pourcentage appartenant à des catégories socio-professionnelles défavorisées atteint au collège 57% contre 51,5% au niveau académique. Une unité pédagogique d'intégration accueille depuis la rentrée 2008, des élèves atteints de troubles du langage écrit sévères, ils ont des besoins éducatifs particuliers peu compatibles avec de lourds effectifs.

Cette réduction nous contraint en outre à travailler dans toutes les disciplines aux horaires « plancher » et à supprimer les groupes en sciences, langues et technologie, défavorisant à nouveau nos élèves les plus faibles.

Nous ne sommes donc pas d'accord avec la DGH en heures- postes dévolue à l'établissement pour la rentrée 2010-2011 et réclamons des moyens à la hauteur des besoins de nos élèves.

Les représentants des parents d'élèves.

Les représentants des enseignants.